ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Aerts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 août 1883, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Trois lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau et Victoire, désignés par les numéros trois, quatre et cinq sur un plan dressé par John Brille, architecte, le 28 mars 1849 et déposé dans le livre de plans de Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurant chacun, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Moreau sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et ensemble avec soixante-treize actions, maintenant réduites à soixante actions, du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Acquis par le défendeur de la succession de Jacques Courtault, conformément à un acte passé par devant Ad. Boudousquié, notaire, le 11 octobre 1864.

Saisi dans l'affaire dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent quatre-vingt douze piastres ($292 00), échéant le 1er novembre 1883 et renouvelable, conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et l'action de banque de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Jacques Courtault, passé par devant Charles Boudousquié, notaire, le 11 octobre 1864, et enregistré dans le bureau de l'Enregistrement de la ville Orléans, le 19 mai 1849, et avec l'acte de vente du sherif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25 août 1 8 15 18

Succession de Mme Julia Williams vs Franz Wittman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8675 — En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après décrits, le LUNDI, 30 juillet 1883, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Tout le contenu et les installations du café et salon de bière bien connu, No 84 rue St Charles dans le Premier District de cette ville.

2° Les meubles et effets mobiliers renfermés dans le dit local No 84 rue St Charles.

Conformément à des inventaires déposé à mon bureau.

Les dites ventes auront lieu en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18,25,30

Ladite & Dudlho vs. William D. Hoyle et Joseph Kugelheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8780—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Boucher et Constance, désignés comme lots numéros quatre et cinq sur un plan dressé par le Surveyor Kilbourne, le 9 mai 1857, et composant ensemble trente pieds de front sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent quarante pieds, et le lot numéro trois, touchant au lot numéro quatre, mesure vingt-et-un pieds de front sur une profondeur de cent quarante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de Louis Bouneme, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell notaire le 20 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
Conti—6 13 20 27 a ut 3 7

Manuel Abascal vs. Henry T. Lanier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8387—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain morceau ou partie de terre également vierge, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Edward et Magnolia, Constance et Delachaise, contenant quatre certaines lots de terre ayant les numéros suivants à savoir:

1 Un certain terrain mesurant vingt-huit pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds et neuf pouces et deux lignes de profondeur et de la rue Edward au Delphonse dont il forme le côté.

2 Un autre certain terrain attenant au précédent mesurant vingt pieds de face à la rue Edward et deux lignes de profondeur.

3 Un autre certain terrain canal en cure tout que ceux ci-dessus décrits désigné par le numéro vingt-huit sur un plan fait par F. F. Jones en date du 3 janvier 1833 déposé comme lot No 5 en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville, lequel terrain mesure au pied américain vingt six pieds sept pouces de face à la rue Edward au Delphonse dont il forme le côté sur une profondeur entre lignes parallèles de cent sept pieds deux lignes.

4 Un autre certain terrain situé dans la même ligne que ceux précédemment décrits désigné sur le plan du vingt-huit sur un plan fait par F. F. Jones en date du 3 janvier 1833 déposé comme lot No 5 en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville, lequel terrain mesure au pied américain vingt six pieds sept pouces de face à la rue Edward au Delphonse dont il forme le côté sur une profondeur entre lignes parallèles de cent sept pieds deux lignes.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de la veuve et héritiers de feu J. L. Wartelle par acte passé par devant E. Barnett, notaire, le 27 février 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3 10,17,24,31—4 août

Rudolph F. Theurer vs. Franz Wittman et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9013—En vertu d'un writ de feri facias et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 7 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Moreau et Tonti, désigné comme le lot numéro quatre sur un plan dressé par le Surveyor Pilié, en date du 19 avril 1866. Le dit lot mesurant, au pied américain, vingt pieds un pouce de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles et égales.

La dite propriété a été achetée par Franz Wittman de Mme veuve Marie Steiger, par acte passé par devant J. F. Coffey, notaire, le 16 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28 4 11 18 22 août

A. Rocheron & Co vs Veuve Pierre Ketellier et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8829—En vertu d'un writ de saisie et vente moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 7 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville désignés par les numéros dix sept et dix huit de l'îlet N-4 borné par les rues Eagle, Amelia, Bienvenue et Claiborne. Le premier mesurant trente pieds quatre pouces de front sur la rue Eagle sur une profondeur de cent six pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et égales.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Basquet, Dorgenois et Broad, désignés comme lots numéros quatre et cinq sur un plan dressé par Renaudin, le 9 mai 1877, déposé comme lots de l'îlet 2 en l'étude de Jules Mossy. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Canal. Le lot numéro quatre a une profondeur de cent trente pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot numéro cinq a une profondeur de cent soixante-sept pieds douze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de la succession de Mme R. P. Hesh, conformément à un acte passé par devant Samuel Foster, notaire, en date du 24 juin 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 3 11 18 24 28

Beford Barthe vs. Mme Vve Adèle Bapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Howard, Coliseum et Dryades. Le premier lot mesurant trente pieds de front sur la rue Annonciation sur une profondeur de cent quarante pieds, et le lot numéro trente-deux pieds de front sur la rue Howard sur une profondeur de cent quarante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de Louis Bouneme, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell notaire le 20 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
Conti—6 13 20 27 a ut 3 7

Manuel Abascal vs. Henry T. Lanier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8387—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, privilèges de passage, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Laurel, Live Oak et Delachaise, désignés sur les Nos sept, huit, vingt-trois et vingt quatre d'après un plan mesurant comme suit, savoir: les terrains sept et huit sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente deux pieds trois pouces de façade sur la rue Jackson et cent vingt huit pieds de profondeur. Le terrain No sept formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Laurel, et le terrain No vingt-trois et vingt quatre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de façade sur Delachaise, sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Ensemble les quatre terrains Nos vingt-trois et vingt quatre ont été achetés par le défendeur par achat de la succession de Louis Caussade, par acte passé par devant Wm B. Klein, notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 20 juin 1874, dument enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104 folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été achetés par le dit défendeur de par achat de la succession de Madame M. A. Wilkie par acte passé par devant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transferts et dans le dit livre 104 folio 170.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 31—7,14,18 août

John Chastant vs. Alcée Chastant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8385—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher et Constance-St-Joseph et Julie, et désignés comme lots numéros cinq et quatorze sur un plan dressé par le Surveyor Kilkinson, député voyer général, en date du 28 septembre 1853. Le lot numéro quatorze mesure trente pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent quarante pieds, et le lot numéro trois, touchant au lot numéro quatorze, mesure vingt-et-un pieds de front sur une profondeur de cent quarante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de Louis Bouneme, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell notaire le 20 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26 2 9 16 août.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Louis Maillet vs Jacques Godfrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8054—En vertu d'un writ de feri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1883, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

7 vaches, 1 charrette à lait, 1 cheval aveugle, etc, actuellement sur les lieux, au coin des rues Nelson et Rosier, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juil 17,24 28

Mme Elizabeth F. Brandenburg vs Edward A. Yerke, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 21 août 1883, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Saisi dans l'affaire dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent quatre-vingt douze piastres ($292 00), échéant le 1er novembre 1883 et renouvelable, conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et l'action de banque de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Jacques Courtault, passé par devant Charles Boudousquié, notaire, le 11 octobre 1864, et enregistré dans le bureau de l'Enregistrement de la ville Orléans, le 19 mai 1849, et avec l'acte de vente du sherif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25 août 1 8 15 18

Succession de Mme Julia Williams vs Franz Wittman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8675 — En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après décrits, le LUNDI, 30 juillet 1883, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Tout le contenu et les installations du café et salon de bière bien connu, No 84 rue St Charles dans le Premier District de cette ville.

2° Les meubles et effets mobiliers renfermés dans le dit local No 84 rue St Charles.

Conformément à des inventaires déposé à mon bureau.

Les dites ventes auront lieu en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18,25,30

Ladite & Dudlho vs. William D. Hoyle et Joseph Kugelheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8780—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Boucher et Constance, désignés comme lots numéros quatre et cinq sur un plan dressé par le Surveyor Kilbourne, le 9 mai 1857, et composant ensemble trente pieds de front sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent quarante pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot numéro cinq a une profondeur de cent soixante-sept pieds douze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de la succession de Mme R. P. Hesh, conformément à un acte passé par devant Samuel Foster, notaire, en date du 24 juin 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 3 11 18 24 28

Beford Barthe vs. Mme Vve Adèle Bapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Basquet, Dorgenois et Broad, désignés comme lots numéros quatre et cinq sur un plan dressé par Renaudin, le 9 mai 1877, déposé comme lots de l'îlet 2 en l'étude de Jules Mossy. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Canal. Le lot numéro quatre a une profondeur de cent trente pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot numéro cinq a une profondeur de cent soixante-sept pieds douze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de la succession de Mme R. P. Hesh, conformément à un acte passé par devant Samuel Foster, notaire, en date du 24 juin 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 3 11 18 24 28

Mme Catherine Doerger vs Philip Massel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8864—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 7 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard et Delverdant (Hirondelle), Tonnelle et Dryades, St Paul et Lafayette (ci-devant Hôtel de Ville), désigné comme le lot numéro cinq sur un plan dressé par W. H. Atkinson arpenteur, et enregistré comme plan No 54 dans le livre de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville. Ledit terrain mesure vingt six pieds quatre pouces et soixante lignes de face à la rue Howard sur une profondeur de cent soixante pieds quatre pouces et six lignes entre lignes parallèles, et a été acheté par le défendeur du plaignant par acte passé par devant Joseph Cohn, notaire, le vingt-quatre mai 1881.

2° Un autre certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, arrondi dans les rues Tonnelle, Dryades, St Paul et Hirondelle, désigné par le numéro quatre sur le plan dressé par W. S. Atkinson, le 15 mars 1841, de trente mètres soixante dix centimètres de front sur quarante mètres de profondeur, et contenant ensemble quatre-vingt-douze mètres quarante centimètres, et a été acheté par le défendeur du plaignant par Harry T. Hays et aussi par cette paroisse, par acte portant la date du 10 mai 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28 4 7 août

Mme E. Meteier et al vs Joseph Milligen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8847—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 21 août 1883, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, borné par la rue Annonciation, Carondelet et Gravier, mesurant vingt-trois pieds deux pouces de face à la rue Annonciation, sur quarante pieds deux pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de quarante-trois pieds onze pouces et deux lignes environ, avec les améliorations qui y trouvent, consistant en briques à trois étages, et 2 lignes à la Commune, étant la même propriété achetée par Joseph Rigert, d'après titres de Hyrt M. Shiff par acte passé par devant P. F. Gravel, notaire, actuellement notaire en cette ville, le 21 mai 1870.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
20 juil—20, 27—août 3 10 17 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Le Becque, Agrnt. vs A. Deane gent.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 3215—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans la vente à l'encan au mon entre pôl, No 77 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 26e jour de juillet 1883 à 11 heures du matin, du:

Un certain lot de terre, avec tout ce qui y est construit, consistant en sept pieds cinq pouces de profondeur sur cinq pieds de largeur dans le fond.

Le terrain dit lot mesure trente trois pieds quatre lignes de façade sur St Jean cent huit sept pieds cinq pouces de profond sur un côté du côté de l'est, cent quarante-sept pieds de profondeur du côté de l'ouest et de terrain du nord, et vingt deux pieds de largeur à l'arrière dan.

Etant la même propriété acquise par le défendeur à l'arrière dan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 juin—17 20 26

Frederick Klein, Sophie Massel, femme de Francisco Massel, subrogée, vs Frederick et Sophie Mistrats — Le même le même

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 4713, 4714—En vertu de deux writs de feri facias, à moi adressés par l'Honorable E. E. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Sophie Vering, veuve de Jacob Kohlman maintenant femme de Frederick Mistrats, à un certain lot ou carré de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiendent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Communs, Derbigny et Roudos, et à Avenue Hazeo, se composant de sept lots de terre numérotés de un à sept inclusivement d'après un plan dressé par Jos. Pilié, le 1er mai 1840, déposé avec les archives de feu D. L. McKay, notaire, le dit lot numéro, au pied américain, 312 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la Rue Commune, 315 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Roudos 307 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Henricourt et 114 pieds 3 ligne de face à l'Avenue Hazeo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY
Constable.

Récompenses Nationale de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.
recommandé contre
les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR FIÈVRES INTERMITTENTES, etc.

12 juil 12 19 26—août 2 9 11 Constable.

John Chastant vs. Alcée Chastant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8385—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher et Constance-St-Joseph et Julie, et désignés comme lots numéros cinq et quatorze sur un plan dressé par le Surveyor Kilkinson, député voyer général, en date du 28 septembre 1853. Le lot numéro quatorze mesure trente pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent quarante pieds, et le lot numéro trois, touchant au lot numéro quatorze, mesure vingt-et-un pieds de front sur une profondeur de cent quarante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de Louis Bouneme, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell notaire le 20 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26 2 9 16 août.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Sur la Levée, entre Marigny et Mandeville, bien près du dépôt du chemin de fer Morgan.

Une chance rare pour un investement commercial.

Succession de F. Beling.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 8628.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI 28 juillet 1883, à midi, à la Bourse d'Escan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 juin 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levee, Victoire, Marigny et Mandeville, désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan dressé par C. A. de Armas, en date de novembre 1865, et déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire en cette ville.

Le lot No quatre mesure vingt et un pieds deux pouces de face à la rue Levée sur une profondeur de quatre vingt-dix-neuf pieds, entre lignes parallèles au pied américain. Ensemble avec l'usage de deux allées, une d'elles est située dans le fond dudit lot, ayant dix pieds de largeur, et l'autre donnant sur la rue Levée ayant dix pieds neuf pouces de largeur, s'étendant du côté du lot No quatre. Les dites allées sont à l'usage en commun des dits lots et autres décrits sur ledit plan. Ensemble avec trente-quatre portions du cadital hypothécaire de $100 chacune, réduits à trente-deux actions.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans la très-ancienne ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Mandeville, désigné par le No cinq sur un plan de C. A. de Armas, en novembre 1865, déposé en l'étude de A. Boudousquié, portant les mêmes dimensions et aboutissants que le lot No quatre. Les dites allées sont à l'usage en commun des dits lots et autres décrits sur ledit plan. Ensemble avec trente-quatre portions du cadital hypothécaire de $100 chacune, réduits à trente-deux actions.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans la très-ancienne ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Mandeville, désigné par le No cinq sur un plan de C. A. de Armas, en novembre 1865, déposé en l'étude de A. Boudousquié, portant les mêmes dimensions et aboutissants que le lot No quatre. Les dites allées sont à l'usage en commun des dits lots et autres décrits sur ledit plan. Ensemble avec trente-quatre portions du cadital hypothécaire de $100 chacune, réduits à trente-deux actions.

Ensemble avec toutes les droits de passage, de servitude y appartenant ou quoique soit. Les bâtisses et améliorations consistent en quatre maisons en briques à trois étages, et 2 lignes à la Commune, étant la même propriété achetée par Joseph Rigert, d'après titres de Hyrt M. Shiff par acte passé par devant P. F. Gravel, notaire actuellement notaire en cette ville, le 21 mai 1870.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
20 juil—20, 27—août 3 10 17 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Le Becque, Agrnt. vs A. Deane gent.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 3215—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans la vente à l'encan au mon entre pôl, No 77 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 26e jour de juillet 1883 à 11 heures du matin, du:

Un certain lot de terre, avec tout ce qui y est construit, consistant en sept pieds cinq pouces de profondeur sur cinq pieds de largeur dans le fond.

Le terrain dit lot mesure trente trois pieds quatre lignes de façade sur St Jean cent huit sept pieds cinq pouces de profond sur un côté du côté de l'est, cent quarante-sept pieds de profondeur du côté de l'ouest et de terrain du nord, et vingt deux pieds de largeur à l'arrière dan.

Etant la même propriété acquise par le défendeur à l'arrière dan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 juin—17 20 26

Frederick Klein, Sophie Massel, femme de Francisco Massel, subrogée, vs Frederick et Sophie Mistrats — Le même le même

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 4713, 4714—En vertu de deux writs de feri facias, à moi adressés par l'Honorable E. E. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Escan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 août 1883, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Sophie Vering, veuve de Jacob Kohlman maintenant femme de Frederick Mistrats, à un certain lot ou carré de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiendent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Communs, Derbigny et Roudos, et à Avenue Hazeo, se composant de sept lots de terre numérotés de un à sept inclusivement d'après un plan dressé par Jos. Pilié, le 1er mai 1840, déposé avec les archives de feu D. L. McKay, notaire, le dit lot numéro, au pied américain, 312 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Commune, 315 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Roudos 307 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Henricourt et 114 pieds 3 ligne de face à l'Avenue Hazeo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY
Constable.

Récompenses Nationale de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.
recommandé contre
les AFFECTIONS D'ESTOMAC